

Services publics pour tous : déjouer la mise en concurrence des publics

1- EN BREF

2- ENJEUX

3- IDÉES REÇUES

4- ARGUMENTS PRINCIPAUX

5- PASSER À L'ACTION

6- EXPÉRIENCES INSPIRANTES

7- RESSOURCES UTILES

1- EN BREF

La mise en concurrence des publics s'exprime dans l'accès aux ressources et aux droits des individus. Elle est construite par le choix des politiques d'austérité budgétaire, des discours qui créent de la division symbolique entre publics vulnérables, et de la manière dont on présente des chiffres et ce qu'on veut leur faire dire. Elle devient un outil malléable de gouvernement et dessert la cohésion sociale et le bien-être collectif. Elle est très fréquente dans les discours liés à l'accueil en opposant les personnes exilées aux personnes déjà établies ou étant de nationalité française pour diviser et justifier la réduction des mesures de protection sociale.

2 - ENJEUX : Déconstruire la mise en concurrence des publics

Les politiques publiques sont un déterminant de l'opinion publique. En faisant exister la mise en concurrence des publics, les politiques publiques fabriquent l'idée que toutes les personnes n'auraient pas un égal accès aux droits. Elles le font sur la base d'un discours stigmatisant voire raciste – car ce sont souvent les personnes immigrées qui sont ciblées. Le seul fait d'être étranger ne justifie pourtant pas d'une différence de situation dans une société où le principe d'égalité est constitutionnellement garanti. Cette mise en concurrence des publics a donc pour effet de diviser les populations précaires et de créer des représentations hostiles des unes à l'égard des autres. Elles perpétuent plus loin le discours politique qui fait de l'immigration un problème en déniant les réalités et les besoins de chacun·e.

Les politiques publiques doivent être plutôt le reflet des intérêts communs pour promouvoir la solidarité. Aujourd'hui, elles font au contraire, le choix de diviser et d'opposer entre eux les publics des services sociaux.

Elles configurent les instruments de solidarité et de protection sociale avec des conditions d'éligibilité pour les bénéficiaires qui varient selon les prétextes politiques mis en avant : raréfaction des ressources et austérité budgétaire ; levier du retour à l'emploi ; mérite ; marchandisation ... Elles se traduisent par ailleurs par des processus juridiques de sélection et des catégories de publics produites par l'administration (demandeurs d'emploi, bénéficiaire du RSA, demandeur d'asile,...). Ainsi, elles façonnent des manières de penser et des attitudes des individus à l'égard des autres. Elles véhiculent des peurs et contribuent à faire par exemple des personnes étrangères des publics perçus comme plus aidées.

Elles provoquent les conditions d'une menace pour les individus.

Ces politiques de mise en concurrence construisent l'idée fausse d'une menace socio-économique avec des gagnant·es et des perdant·es. Des groupes se sentent menacés dans leurs conditions de bien-être et leurs conditions de vie économique.

C'est le cas de l'opposition fréquente entre les individus nationaux et les individus étrangers. Les individus étrangers seraient perçus comme une menace pour l'emploi, les aides sociales, le logement par les individus nationaux.

Les politiques de mise en concurrence des publics cachent en réalité les dimensions structurelles d'une société qu'on fragilise :

-Par la pénurie des ressources structurellement organisée avec des choix politiques et économiques ainsi que des règles budgétaires imposées qui se concentrent sur l'austérité budgétaire, la maîtrise de la dette publique et des réformes fiscales qui réduisent les recettes publiques et freinent l'investissement dans les services publics. L'exemple courant c'est le manque de personnels dans les services publics comme à l'hôpital, et une dégradation dans la mise en œuvre des politiques sociales.

Cette austérité continue de provoquer l'augmentation des inégalités sociales entre les personnes. Ces dernières se cumulent à d'autres inégalités systémiques (ressources et héritages économiques et culturels, classe sociale, genre, race) que peuvent subir les personnes fragilisées comme les discriminations pour les personnes étrangères.

Elles produisent plusieurs effets sociaux : division, renforcement du racisme, violences et coût sociaux

En créant de la division entre les publics, la mise en concurrence divise une population précarisée par les politiques de rigueur budgétaire et de désindustrialisation et empêche l'émergence d'une solidarité au sein de cette population et avec les autres classes sociales. En effet, plonger certaines personnes dans une précarité extrême – vivre à la rue quand le droit au logement n'est pas respecté - rend ces personnes radicalement différentes au point de rendre l'identification avec elles impossible et de susciter du rejet qui éloignent les personnes entre elles.

Ce rejet provoque et banalise également des formes de violences et désinhibe les manifestations de racisme à l'égard des personnes étrangères.

Enfin, ces politiques de mise en concurrence renforcent les processus de marginalisation des personnes fragilisées. Elles accroissent les coûts sociaux : aggravation des inégalités sociales, pauvreté, dégradation de la santé, sans s'attaquer aux dimensions structurelles des difficultés sociales rencontrées.



3 - IDÉES REÇUES

Idée 1 : Les personnes exilées prennent des aides sociales et des logements de personnes déjà là

Réalité : Les personnes étrangères, récemment arrivées, ont accès à très peu d'aides sociales ; et souvent, elles sont liées à des situations administratives spécifiques (par exemple la demande d'asile qui ne donnent pas l'autorisation de travailler). Nombreuses sont celles qui se retrouvent en situation de précarité administrative, c'est à dire sans autorisation de séjour, ni de travail, et sont plongées dans une situation de dépendance, et n'ont pas accès aux aides sociales de droit commun (RSA, allocation chômage, APL...) pour lesquelles il faut parfois une durée minimum de résidence en France (5 ans pour le RSA ; 10 ans pour le minimum vieillesse). Il existe de plus, un fort taux de non-recours. De ce point de vue, elles ne pèsent pas sur le système social. Elles sont néanmoins amenées à se retrouver dans des situations d'urgence sociale qui coûtent plus cher à l'État. C'est notamment le cas lorsque l'État ou les collectivités territoriales interviennent par obligation, elles le font avec les moyens de l'urgence qui sont finalement plus coûteux. C'est par exemple le cas du dispositif d'hébergement d'urgence hôtelier. L'analyse est la même dans l'accès à la santé : cette offre étant réduite pour les personnes étrangères récemment installées, l'intervention médicale tardive se révèle systématiquement plus coûteuse ; un meilleur suivi et un accès aux dispositifs de prévention auraient causé une dépense publique inférieure.

Idée 2 : L'immigration a un poids sur les finances publiques

Réalité : Les dépenses liées à l'immigration représentent moins de 1% du budget. Rappelons que les personnes exilées qui travaillent paient des impôts même si elles n'ont pas toujours d'autorisation de travail. Comme tout autre citoyen, elles payent également de la TVA dès lors qu'elles consomment. Ces cotisations constituent des ressources pour les finances publiques qu'on oublie souvent d'évoquer.

✉ Articles de désinfox - Désinfox-Migrations

4 - ARGUMENTS PRINCIPAUX POUR L'ACCUEIL

- ***Une société inclusive à double sens***

Selon l'OCDE, le succès de l'installation des personnes exilées dépend essentiellement des politiques dites d' « intégration », c'est-à-dire, celles qui visent l'amélioration de **l'offre locale des cours de langue, d'éducation scolaire et/ou de formation professionnelle, d'un accès facilité au marché du travail ainsi que l'accès aux structures socio-professionnelles.**

⊕ Making Integration Work

- ***Le droit à la protection sociale dans l'intérêt public***

Les prestations sociales ne sont pas établies dans le seul intérêt de leurs bénéficiaires, elles ont aussi des intérêts publics qui tiennent à des impératifs de cohésion sociale et de vie en collectivité : **santé publique et assistance réciproque.**

- ***Un accès aux droits inconditionnel***

Il s'agit également de **lutter contre toutes formes de discrimination** (genre, race, handicap, LGBTQIA+) pour renforcer et améliorer l'accès aux droits (soin, travail, logement, compte bancaire, éducation, etc) pour tous.

- ***Vivre ensemble à égalité***

L'image construite d'une menace de l'étranger s'efface dès lors que les politiques parviennent à définir un cadre juridique et politique qui soutient la **reconnaissance d'une résidence** ; l'obtention d'une forme de citoyenneté avec la participation politique ainsi que la contribution pleine et entière des personnes exilées à tous les domaines socio-économiques de la société d'accueil.

5 - PASSER À L'ACTION

Changer les mots du discours et lutter contre les fausses perceptions de menaces : il peut s'agir de dénoncer l'ensemble des empêchements de l'autonomie des personnes étrangères et le plein exercice de leurs droits économiques et sociaux qui éviteraient que les personnes tombent dans la précarité, ne puissent plus subvenir à leurs besoins et deviennent dépendantes. Il s'agit de défendre des conditions dignes d'existence pour tous qui permet à toute personne en situation de vulnérabilité de trouver de la stabilité, une installation durable, des conditions de contribution à la société par le travail, le bénévolat, le paiement des impôts, etc.

Construire du commun et promouvoir des politiques inclusives : lever tous les potentiels blocages de façon à ce que les personnes puissent participer à la vie sociale, culturelle et politique : en tant qu'élu local il peut s'agir de se positionner pour le droit de vote des personnes étrangères aux municipales ; créer des dispositifs de participation au niveau local qui permettent aux personnes de participer aux décisions de la collectivité ; c'est reconnaître leur présence en tant que citoyen·ne à part entier. Ces politiques inclusives visent à modifier la définition de l'appartenance au groupe majoritaire dans une société d'accueil plus diversifiée sur le plan culturel. Elles transmettent le message que les personnes exilées ne constituent pas une menace pour les valeurs, la culture et la cohésion car la société d'accueil se redéfinit avec ces différents groupes comme étant membres d'une société diversifiée.

Sortir d'une vision managériale imposée par l'État :

À chaque négociation ou projet de territorialisation (contractualisation avec l'État et d'autres acteurs publics) : il s'agit d'être vigilante à multiplier les espaces de parole et de rencontre ; repolitiser l'espace local dans un souci de débat démocratique, réinvestir au maximum le lien social afin qu'il existe des mobilisations citoyennes qui participent aux échanges pour rendre les politiques les plus ancrées possibles et mieux incarner les solidarités de la vie quotidienne.

Par exemple, le contrat de relance et de transition écologique, il s'agit d'investir les temps de concertation pour faire participer les habitant·es et rendre prioritaires les besoins du territoire identifiés.

Soutenir les démarches de régularisation pour les personnes qui sont en situation de précarité administrative sans titre de séjour : en construisant des plaidoyers, utilisant les moyens et expression des élus municipaux.

À l'image de l'Espagne qui fait le choix de plans massifs de régularisation par le travail et qui démontre par la même occasion les effets positifs sur les finances publiques et la croissance économique. Ce choix est déterminé par des configurations qui ont permis le dialogue social entre l'État, les syndicats et les organisations patronales et sur l'implication des collectivités locales.

6 - EXPÉRIENCES INSPIRANTES

- **Villeurbanne** :

Pour la participation de toutes aux politiques locales :

En 2018, un jury citoyen composé de 10 personnes volontaires et 16 tirées au sort a été mis en place permettant d'inclure toutes les habitant·es nouvellement arrivées ou déjà établi·es et de participer à faire des propositions pour améliorer l'accueil au sein de la Ville.

Pour reconnaître la présence des personnes sur le territoire :

Villeurbanne expérimente également une carte de citoyenneté locale facilitant l'accès aux services publics et la reconnaissance symbolique de leur présence, quel que soit le statut administratif.

Prendre part aux démarches de régularisation des travailleurs sans-papiers :

Villeurbanne travaille à la question de l'accès aux droits des travailleur·ses étrangers sans droits et à leur régularisation avec le soutien d'un syndicat et d'associations pour renforcer la défense juridique des permier·es concerné·es et animer un réseau d'acteur·rices engagées à visibiliser les réalités sociales de l'emploi, et lutter contre toutes les formes de discrimination.

7 - RESSOURCES UTILES

- **Quelques financements repérés :**

- Les crédits européens du Fond Asile, Migration et Intégration (FAMI)

- Négocier un Contrat Territorial d'Accueil et d'Intégration avec l'État (CTAI)

- Appels à projets selon les plans de financement de l'État (plan pauvreté, plan de relance, plan 2030)

- Les fondations qui soutiennent les projets relatifs aux personnes exilées comme la Fondation de France.

Souvent ces appels à projets supposent de créer des consortium avec des acteurs associatifs de terrain.

- **En soutien des projets et idées :**

⊕ Ressources de l'ANVITA

⊕ Petit guide Lutter contre les préjugés sur les personnes étrangères, édition 2022

⊕ [Articles de désinfox - Désinfox-Migrations](#)

